

Le vendredi 9 septembre 2022 à 18h00

Le conseil municipal de la ville de Beauvais, dûment convoqué par madame le maire conformément aux dispositions de l'article L.2121-9 du code général des collectivités territoriales, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

PRESIDENT Monsieur Franck PIA

PRESENTS *Franck PIA, Sandra PLOMION, Lionel CHISS, Isabelle SOULA, Yannick MATURA, Anne-Françoise LEBRETON, Mohrad LAGHRARI, Corinne FOURCIN, Charles LOCQUET, Jacqueline MENOUBE, Philippe VIBERT, Hatice KILINC-SIGINIR, Mamadou LY, Monette-Simone VASSEUR, Caroline CAYEUX, Catherine THIEBLIN, Jacques DORIDAM, Ali SAHNOUN, Patricia HIBERTY, Guylaine CAPGRAS, Mamadou BATHILY, Jérôme LIEVAIN, Farida TIMMERMAN, Cédric MARTIN, Christophe GASPART, Peggy CALLENS, Charlotte COLIGNON, Ludovic CASTANIE, Josée JAVEY, Loïc BARBARAS, Vanessa FOULON, Halima KHARROUBI, Antoine SALITOT, Dominique CLINCKEMAILLIE, Leïla DAGDAD, Grégory NARZIS, Mehdi RAHOUI, Marianne SECK, Roxane LUNDY, Claire MARAIS-BEUIL, David MAGNIER, Philippe ENJOLRAS*

SUPPLEANTS

ABSENTS

POUVOIRS *Frédéric BONAL à Caroline CAYEUX, Victor DEBIL-CAUX à Jacques DORIDAM, Thierry AURY à Roxane LUNDY*

Date d'affichage	16 septembre 2022
Date de la convocation	2 septembre 2022
Nombre de présents	42
Nombre de votants	45

Le secrétaire désigné pour toute la durée de la séance est MME. Roxane LUNDY

VILLE DE BEAUVAIS

Délibération n° B-DEL-2022-0095

Désignation des membres de la commission d'appel d'offres

M. Franck PIA, Maire

Conformément à l'article L1411-5 du code général des collectivités territoriales, la commission d'appel d'offres est présidée par le Maire ou son représentant, et est composée de 5 membres titulaires et 5 membres suppléants élus par le conseil municipal en son sein.

Ainsi, à la suite des nouvelles élections du maire, il convient de remplacer monsieur Franck PIA, suppléant au sein de la commission d'appel d'offres.

Il est donc proposé au conseil municipal de procéder à la désignation d'un membre suppléant de la commission d'appel d'offres.

Monsieur Ali SAHNOUN a été désigné en qualité de membre suppléant à la commission d'appel d'offres.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, décide d'adopter à l'unanimité le rapport ci-dessus.
Votes pour : 45

Pour Extrait Conforme,
Le Maire,

Franck PIA

